



SYMTOMA
AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE

20160307

N° 2016/03/07

DEPARTEMENT DU GARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 10 mars 2016, 18 heures

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, JEAN Lionel, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, CLAUZEL Philippe, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, ISSERT Michel, BURTET Jean Luc, CORBIN Joel, POUJOL Bernard, FINIELS Thierry, GERVASONI Gérald, MARTIN Claude, LAYRE Jacques, CERRET Michel, LAURITA David, ROUDIL Joel, VALGALIER Régis

Membres absents excusés : Madame DECISIER Geneviève **et Messieurs :** GIRARD André, ALEGRE André, FAIDHERBE Lucas, FRATISSIER Michel, LEPROVOST Richard, CRUVEILLER Fabien.

Membres absents : Messieurs GUERIN Bernard, CAUSSE Jean Louis.

Membre remplacé : Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur GUERIN Bernard

Procurations : Monsieur FRATISSIER Michel donne procuration à Monsieur COMPAN Pierre
Monsieur CRUVEILLER Fabien donne procuration à Monsieur LAYRE Jacques

Membres ayant participé au vote : 25

Date de convocation : 25 février 2016

Date d'affichage : 25 février 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 10 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur VALGALIER Régis

Objet : Demande de participation financière d'Eco-Folio

Monsieur Pierre COMPAN, vice-président chargé du tri et de la modernisation des déchèteries, rappelle que le comité syndical du 14 janvier dernier a décidé d'étendre l'opération « Assos Durables » au tri du papier.

Dans ce cadre, le SYMTOMA pourrait être candidat au programme 2016 de soutien à l'investissement d'Eco-Folio, l'éco-organisme spécifique au papier.

Il s'agit de demander une participation financière à hauteur de 75 % du montant de l'achat de sacs de précollecte et de quatre bennes à volets destinées à recevoir la collecte des associations participant à l'opération du syndicat mixte. Ces bennes seraient disposées sur le territoire en fonction de la zone d'activité de ces associations.

Le montant global de l'investissement à programmer sur le BP 2016 serait de 12 643 € HT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, autorise le président à solliciter l'éco-organisme Eco-Folio dans le cadre de sa Dotation d'Accompagnement au Changement 2016 pour une aide financière la plus élevée possible sur l'achat de quatre bennes à volets et de sacs de précollecte pour un montant global de 12 643 € HT.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 18 mars 2016

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le~~24~~ MAR. 2016.....

~~24~~ MAR. 2016

Le Président,



Gérald GERVASONI

